



**COMITE DE PROGRAMME (COMPRO)  
DU SECONDAIRE**

Prof. Anne SGARD, Directrice  
[Anne.sgard@unige.ch](mailto:Anne.sgard@unige.ch)

**Procès-verbal de la réunion du Comité de programme du secondaire  
Lundi 28 mars 2011 à 17h00, Pavillon Mail, salle 234.**

---

**Membres présents :**

François Bertagna, Alain Bolle, Pierre-François Burgermeister, Jérôme David  
Raphaël Fornallaz, Isabelle Grin, Charles Heimberg, Andreas Müller, Bernard  
Schneuwly, Anne Sgard.

**Membres invités permanents et présents :**

Rémy Villemin, Catherine Walther Green.

**Membres excusés :**

Jean-Sébastien Graulich.

**Ordre du jour :**

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 février 2011.
3. Discussion sur le règlement d'études Forensec et plans d'études associés (documents envoyés).
4. Divers.

---

**1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé avec l'ajout des points suivants, suite à la demande de Raphaël Fornallaz :

- Incompréhension au sujet de la « suppression » de la session d'examen en septembre, alors que la problématique sous-jacente est clairement du ressort du DIP.
- Le manque d'adéquation de certains cours ou de certains séminaires avec le nouveau calendrier.

Ces deux sujets seront traités en point 4 et 5, les divers en point 6.

**2. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 février 2011**

Le procès verbal du 28 février 2011 est adopté avec les modifications suivantes :

- Modification à faire dans le titre du point 4 : remplacer « l'éducation au développement durable » par « l'éducation en vue du développement durable ».
- Modifier la numérotation, deux points 4 !
- Modifications à faire dans le 5<sup>ème</sup> paragraphe du point 5 : voir le paragraphe
- J-S. Graulich demande de reformuler son intervention qui ne correspond pas à ce qu'il avait précisément dit : « J.-S. Graulich indique que les étudiants sont très attachés au principe de la reconnaissance des équivalences de leurs formations antérieures, pour laquelle une étude au cas par cas lui semble la procédure la plus adéquate ».

### **3. Discussion sur le règlement d'études Forensec et plans d'études associés (documents envoyés)**

Le règlement d'études Forensec 2011 ainsi que les plans d'études associés sont discutés ; seuls les points soumis à modification sont repris. Ils sont ensuite approuvés avec les modifications apportées durant la séance.

Voir documents annexes.

### **4. Incompréhension au sujet de la « suppression » de la session d'examen en septembre, alors que la problématique sous-jacente est clairement du ressort du DIP**

Catherine Walther Green rappelle qu'il ne s'agit aucunement d'une suppression et remet une copie du communiqué de la direction, expliquant la situation. Ce document est également à disposition des étudiants sur le site de l'IUFE. Il est rappelé que les sessions d'examens sont obligatoires, on ne peut pas choisir de présenter un examen en session de rattrapage par commodité.

### **5. Le manque d'adéquation de certains cours ou de certains séminaires avec le nouveau calendrier**

- Raphaël Fornallaz souligne que des étudiants protestent suite au changement de calendrier. Cette modification compresserait le programme et par là même, diminuerait la qualité de l'enseignement.
- Rémy Villemin répond que pour prendre en compte ce genre de « plainte », la direction avait besoin de cas précis. Il précise également que le message donné aux enseignants était très clair : le programme ne serait en aucun cas modifié suite à ce changement de calendrier.
- Anne Sgard estime qu'il n'y a pas de compression du programme, il peut y avoir des ajustements dans le rendu des évaluations mais ils sont à discuter avec chaque enseignant.
- Charles Heimberg précise que malgré cette modification du calendrier, aucune séance de cours ne sera supprimée.
- Bernard Schneuwly conclue en soulignant que si pression il y a, elle est sur les chargé-e-s d'enseignements, qui disposent de moins de temps pour les corrections.

### **6. Divers**

- A.** François Bertagna demande s'il est possible que l'IUFE fournisse les statistiques sur les modalités et conditions d'engagement des étudiants de MASE 1&2.
- Catherine Walther Green répond qu'il n'est pas possible de fournir ces informations ; elle rajoute que c'est un travail titanesque et qu'il n'existe pas de système automatique pour obtenir ces données.
  - Rémy Villemin précise qu'il faut s'adresser au DIP pour obtenir ces informations.
- B.**
- Suite à la décision prise concernant la publication des PV du Compro sur le site de l'IUFE dans l'espace membres, Isabelle Grin demande si le secrétariat pourrait informer les chargé-e-s d'enseignements lors de chaque publication sur internet.
  - Catherine Walther Green estime que cela n'est pas nécessaire et que c'est aux personnes concernées de consulter régulièrement l'espace qui leur est destiné.
  - Le Secrétaire ajoute qu'il est toutefois possible de faire une communication générale, pour rappeler à tous les chargé-e-s d'enseignements que les PV des différentes assemblées et comités sont publiés régulièrement sur le site de l'IUFE.
- C.**
- Suite à la demande de Bernard Schneuwly, Anne Sgard propose l'annulation de la séance du 20 juin 2011.
  - De l'avis général, la décision de conserver cette future date pour d'éventuelles urgences à traiter, est prise. La séance sera annulée en temps voulu si nécessaire.

La réunion est levée à 19h.

La prochaine réunion du Compro aura lieu le 18 avril 2011 à 17h.